

# Nuisances sonores : une nouvelle antenne de mesure à Chatou

Bruitparif a installé une station de mesure du bruit aérien afin de disposer de données objectives sur la nature et le niveau des nuisances que nous subissons à Carrières-sur-Seine.



Le 11 octobre 2022, Arnaud de Bourrouse, votre Maire, était aux côtés d'Éric Dumoulin, Maire de Chatou et Président de l'Association des Communes pour la Réduction des Nuisances Aériennes dans l'ouest parisien (ACRENA), Fanny Mietlicki, Directrice de Bruitparif, Michèle Grellier et François Schmitt, respectivement 1re Maire-adjointe et Maire-adjoint de Chatou, pour inaugurer la première station de mesure destinée à évaluer les nuisances sonores liées aux survols de l'ouest parisien, notamment en direction de l'aéroport du Bourget.

Ce dispositif, mis en place par [Bruitparif](#) (centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Île-de-France), va d'abord permettre de mener une campagne de relevés de données précises sur la nature et le niveau des nuisances que nous subissons à Carrières-sur-Seine comme dans les villes alentour, en fonction des heures de la journée, des jours de la semaine, des périodes de l'année et des régimes de vent.

Ces mesures pourront ensuite être opposées à la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) afin d'obtenir un rehaussement des seuils de survols, voire une modification des couloirs aériens.

Cette antenne a été installée dans un contexte d'augmentation du trafic du Bourget depuis août 2021. Ainsi, sur la période d'août 2021 à août 2022, le trafic a été supérieur de plus de 20% à celui observé en 2019 (selon Bruitparif).

Infos pratiques

[Consulter les résultats des mesures des nuisances sonores enregistrées par l'antenne de Chatou](#)

Contact

Vous pouvez adresser vos doléances en précisant les jours et heures des survols particulièrement bruyants à : [nonauxnuisancesaeriennes@mairie-chatou.fr](mailto:nonauxnuisancesaeriennes@mairie-chatou.fr)